



Bienvenue à notre 1ère Directrice Générale des Finances Publiques !

Madame la Directrice Générale des Finances Publiques,

L'appartenance à un genre n'est évidemment pas suffisante pour se comprendre.

Néanmoins, les hommes et femmes de la CGT Finances Publiques se réjouissent de cette ouverture majeure à la parité que constitue votre nomination à ces fonctions de DGFIP.

A quelques heures de la journée internationale de lutte pour les Droits des Femmes, nous portons virtuellement sur votre bureau le dossier très lourd des prestations de ménage dans nos locaux professionnels. Tous les locaux de France.

Au cas particulier, il s'agit de nos locaux isérois, et plus précisément de ceux du Centre des Finances Publiques Rhin et Danube de Grenoble.

Ce sont environ 450 agents des finances qui y sont affectés.

Mais quotidiennement, ce sont également 9 personnels de ménage qui y œuvrent.

Comment en effet imaginer notre travail sans le leur ?!

Chaque jour sont produits dans nos locaux des déchets et des salissures que ces personnels, des femmes pour leur grande majorité, viennent prendre en charge. Nous les avons connues pour la plupart depuis de longues années (parfois plus de 20 ans) et nous comptons sur leur travail pour que nos lieux de travail soient sains et entretenus.

Pourtant, leur façon de travailler a évolué, par la force des choses, et il nous semble parfois que leur mission finira par se résumer à vider les poubelles et à ajouter du papier dans les toilettes.

Ce n'est pas du fait de ces personnels qui aspirent au travail bien fait.

Ce sont les conséquences d'une part des marchés de prestation de ménage qui négligent toute obligation de moyens, et d'autre part de nos directions qui doivent veiller à leur bonne exécution.

Il est simple, même pour un non-initié, de se rendre dans les services et de constater l'inadéquation entre la surface à traiter et le nombre de personnels.

L'antériorité des contrats parle également ! Comment nettoyer la même surface en 2000 à 18 personnels et en 2024 à 9 !

Ce n'est pas cohérent, à moins de considérer que la mode de la propreté a changé et que nous ne visons pas désormais le même niveau de propreté.

Nous vous demandons donc avec insistance, Madame la Directrice des Finances Publiques, de bien vouloir prendre ce dossier en charge et de mettre un terme :

- aux abus des prestataires de ménage qui rognent sur les temps de travail pour accomplir les prestations attendues**
- aux maltraitements faites aux personnels de ménage par des sociétés sans scrupules et avides de rentabilité**